

Chroniques rimouskoises

La famille d'Ulric J. Tessier

Jean Cimon

L'arrivée d'Ulric J. Tessier à Rimouski commence à l'été de 1847, alors qu'il épouse en église Saint-Germain, Adèle Kelly, fille de la veuve Maguerite Adelaide Drapeau-Kelly, une des seigneuses de Rimouski et autres vastes domaines fonciers du Bas-Saint-Laurent. Cette alliance explique le mariage de deux citoyens de la ville de Québec en l'église de Rimouski et la réception qui suivit au manoir des seigneuses Drapeau construit en 1845 sur la rive droite de la rivière Rimouski à son débouché sur le fleuve Saint-Laurent.

Un mot d'abord sur le seigneur Joseph Drapeau, un génie des affaires dans l'histoire maritime du Québec à la fin du XVIII^e siècle. Né à Pointe-Lévy en 1752, il épouse en 1782 Marie-Geneviève Noël, fille du seigneur de Tilly qui apporte 4 000 livres dans la communauté conjugale. En 1795, le commerçant Joseph Drapeau acquiert le sloop *Saint-Pierre* qui transporte passagers et marchandises entre les ports de Montréal, Québec, Baie-Saint-Paul et Rimouski. En 1799, il possède son propre chantier de construction navale à Baie-Saint-Paul, d'où sort le brick *General Prescott* qui permet à Drapeau de commercer di-

rectement avec l'Europe. En 1801, un navire de 235 tonneaux, le *Denault*, quitte son chantier naval pour Londres où il est vendu. En 1802, trois goélettes, la *Marguerite*, l'*Amélia* et la *Marie* sortent du chantier naval de Baie-Saint-Paul. Dans la Basse-Ville de Québec, à son quai de la rue du Sault-au-Matelot, Joseph Drapeau fait construire une autre goélette en 1803.

De 1789 à 1799, Joseph Drapeau achète les seigneuries de Champlain, de Pointe-au-Père (Rimouski) et de Baie du Ha! Ha! Par d'habiles transactions financières avec les héritiers de René Lepage, il achète quatre autres seigneuries: Rimouski et Saint-Barnabé, Grand-Métis et Rivière-Métis. Bien que généreux pour sa

famille, le seigneur Drapeau se montre parcimonieux: ainsi, il refuse de souscrire à la construction de l'église Saint-Germain de Rimouski et les habitants s'en plaignirent à l'évêque Plessis «*qui prit toutefois sa défense*»¹.

À la mort de Joseph Drapeau en 1810, sa veuve Marie-Geneviève Noël prend la direction des affaires. Elle liquide les chantiers navals et le commerce de détail. Mais elle consolide l'énorme patrimoine foncier en investissant dans l'immobilier à Québec. En 1827, elle confie à sa fille Luce-Gertrude Drapeau (qui sera tutrice des enfants Victoria et Arthur Buies) l'administration des seigneuries Drapeau, y compris celle de Rimouski. Précisons que le seigneur

Drapeau ne réside pas à Rimouski et qu'il n'y construit pas de manoir. Ce n'est qu'en 1845 que trois de ses filles construiront un manoir à l'embouchure de la rivière Rimouski, une vaste maison canadienne en bois avec trois lucarnes sur chaque versant d'un élégant toit en larmier. Mais les seigneuses Drapeau n'habiteront leur manoir que durant les mois d'été. Elles restent bien au chaud dans le Vieux-Québec ou à Sorel en hiver, car elles craignent le froid de l'estuaire du Saint-Laurent et surtout l'isolement de Rimouski dès que cesse la saison de



(Fêtes du centenaire de Rimouski, Album-souvenir, notes historiques 1829-1929, p. 34).

navigation. Cet isolement, cauchemar du premier évêque de Rimouski, durera jusqu'en 1873, avec l'arrivée du chemin de fer Intercolonial à Rimouski.

Avant d'aller plus loin, il importe d'expliquer comment Arthur Buies est entré dans la famille d'Ulric J. Tessier. Petit-fils d'une des seigneures Drapeau, Marie-Josephte Drapeau, veuve d'Estimauville, Arthur Buies, dès l'âge de cinq ans, passera tous les étés de son enfance orpheline au manoir de Rimouski. L'intégration de l'enfant Buies à la famille d'Ulric J. Tessier sera complète quand, peu de temps après son mariage de 1847 avec Adèle Kelly, cousine germaine d'Arthur Buies, Ulric J. Tessier va héberger sous son toit à Québec, trois seigneures Drapeau, soit sa belle-mère Adelaïde, Luce-Gertrude et Louise-Angèle. Ces deux dernières sont les tutrices des enfants Victoria et Arthur Buies qui habitent avec la famille Tessier dans la vaste demeure de la rue Saint-Louis dans le Vieux-Québec, jusqu'à ce qu'Arthur soit envoyé pensionnaire au collège Sainte-Anne de La Pocatière en 1853².

Bien que de 23 ans son aîné et son cousin par alliance, Ulric J. Tessier deviendra aussi un père adoptif pour le jeune Athur, car il est l'homme de confiance de sa tutrice Luce-Gertrude Drapeau, veuve Casault. Tout ce beau monde passe fidèlement les mois d'été au manoir de Rimouski.

Ce n'est qu'à compter de l'automne de 1876 que le manoir sera habité de façon permanente. En effet, le jeune avocat Auguste Tessier, un fils d'Ulric J., s'installe à Rimouski pour y exercer sa profession. C'est ainsi que deux générations d'avocats Tessier occuperont le manoir de Rimouski jusqu'en 1922, après quoi il retournera à sa vocation première de résidence d'été jusqu'en 1938, année de sa fermeture.

De 1939 jusqu'à l'incendie de 1950 qui le détruisit complètement, il fut loué à la famille d'Anjou. À l'origine en 1845, le manoir de Rimouski est une maison canadienne typique de son temps: au rez-de-chaussée, un hall d'entrée, une cuisine, une salle à

manger, une salle de séjour, un bureau et un petit salon fermé et réservé aux visites de l'évêque et autres dignitaires. À l'étage, cinq chambres à coucher et une salle de bain. Pour recevoir ses nombreux enfants et amis en visite, en plus bien entendu des trois seigneures, Ulric J. Tessier, dans les années 1870 semble-t-il, ajoutera un corps de logis perpendiculaire au manoir sur sa façade arrière: de même style et de mêmes dimensions, cette annexe comprenait au rez-de-chaussée une vaste salle à manger et deux chambres à coucher; à l'étage, sous les combles, il y avait six chambres à coucher, selon ce que m'a raconté son arrière-petit-fils Maurice Tessier. Sauf erreur, c'est Ulric J. Tessier qui fit construire cette tour carrée qui détonne avec le style canadien du manoir.

Alors qu'il s'ennuie au Sénat à Ottawa, Ulric J. Tessier se tourmente au sujet du manoir à Rimouski. Le 23 février 1870, il écrit à sa femme demeurée à Québec:

Tu vois par le rapport de Godin, comment nos propriétés (à Rimouski) sont gardées; (...) tous s'entendent pour laisser briser les barrières et la devanture du manoir. Parle donc à Godin de faire clouer des planches de travers sur cette barrière et de faire battre un chemin par la vieille barrière dans le champ de la cave à patates. Il faut tâcher de trouver un bon jardinier et gardien fiable. Je vais écrire au fermier sur le sujet. Quant à la laiterie, laissons-la là, mais pour le puits, il nous faudra un daleau pour la maison avec une petite pompe pour conduire l'eau à la cuisine³.

Toujours nostalgique du pays de Rimouski, le sénateur libéral Ulric J. Tessier commente pour sa femme une visite qu'il vient de faire à son ami Hector Langevin, le puissant ministre conservateur dans le cabinet de John A. Macdonald: «J'ai parlé à Hector Langevin du quai à la Pointe aux Pères, il m'a assuré que tout allait

bien dans ce sens, mais qu'il valait mieux attendre, sans remuer l'affaire»⁴.

Dans ses **Mémoires particuliers** en date du 1^{er} juillet 1876, Ulric J. Tessier note:

Je suis descendu aujourd'hui pour passer comme de coutume la saison d'été, juillet et août, au manoir St-Germain à Rimouski. Le temps a été très chaud, toute ma famille s'y est trouvée réunie, c'est-à-dire ma femme, mes huit enfants, notre petit-fils Alexandre et notre gendre Alex Chauveau. La gaieté a régné dans tout le mois de juillet: réception le jeudi après-midi, le dimanche au soir; j'ai fait mon tour de chaloupe à l'île St-Barnabé plusieurs fois. C'est ma promenade favorite⁵.

Dans les années 1880, Rimouski s'ouvrait largement sur l'estuaire du Saint-Laurent, car c'était alors une importante escale fluviale et océanique:

Nous nous rendons à Rimouski y passer les mois de juillet et d'août (en 1880) dans notre manoir. Nos enfants viennent nous y voir. Durant l'été, nous recevons la visite de Mlle Jeanne Chevalier de Paris, fille de l'ancien consul (de France à Québec), et de Mr Alfred Thibaudeau de Londres qui débarquent du steamer Parisian à Rimouski et passent quelques jours avec nous. Dans le mois d'août, le comte (consul général de France à Québec) et la comtesse de Sesmaisons avec leur jeune fils Philippe et leur amie Mlle Chevalier arrivés au quai de Rimouski dans leur yacht passent deux jours au manoir avec nous⁶.

Le «règne» des avocats Tessier à Rimouski commence en 1876. Auguste Tessier, fils d'Ulric J., sera maire de Rimouski de 1889 à 1899. Vers 1903, ses deux fils avocats, Auguste-Maurice et Émile (ce

dernier se noiera dans une excursion sur le fleuve) feront partie de l'étude légale de leur père. En 1889, Auguste Tessier est élu député de Rimouski à l'Assemblée législative du Québec et



Maurice Tessier

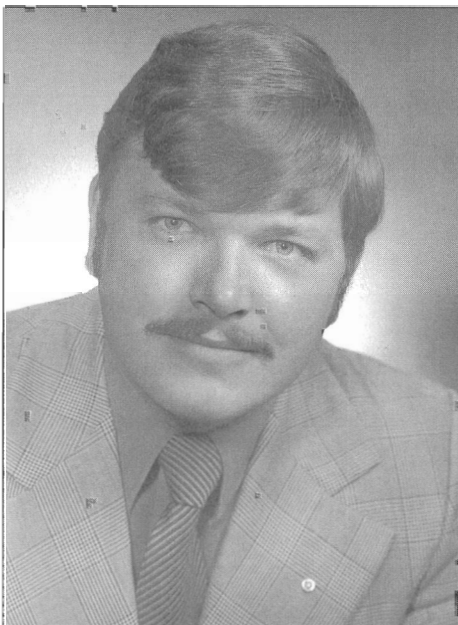
(Collection de la succession Tessier, nous remercions mme Paulette Gagnon de nous avoir permis de reproduire ses photographies).

il conservera son siège pendant dix-huit ans. De 1905 à 1907, il sera tour à tour président de l'Assemblée, ministre de l'Agriculture et ministre des Finances dans le mandat de Sir Lomer Gouin. En 1907, à l'âge de 54 ans, il est nommé juge pour le district de Gaspé, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1922, alors qu'il déménage à Québec aux Appartements Grande-Allée. Qu'à cela ne tienne: le manoir de Rimouski continue d'être habité durant l'été par le juge retraité jusqu'à sa mort en 1938.

Auguste-Maurice Tessier, petit-fils d'Ulric J., naît à Rimouski en 1879. Il est admis au Barreau en 1901 et il exerce sa profession d'avocat à Rimouski. Comme son père, il sera élu en 1912 député de Rimouski à l'Assemblée législative du Québec et il sera réélu pendant dix ans jusqu'à sa nomination en 1922 comme juge de la Cour supérieure à Québec. C'est alors qu'il quittera Rimouski avec sa famille pour aller demeurer à Québec. À la mort du juge Auguste

Tessier en 1938, le manoir sera entièrement vidé de ses meubles. Devenu vacant, le manoir sera loué à la famille d'Anjou par la succession U. J. Tessier.

Ce qui est d'abord remarquable dans la carrière de Maurice Tessier, arrière-petit-fils d'Ulric J., c'est qu'il va ramener la famille Tessier à Rimouski après une absence (en hiver) qui aura duré quinze ans, soit de 1923 à 1939. Né à Rimouski, Maurice arrive à Québec avec ses parents en 1922 et il entre comme externe au Petit Séminaire de Québec; après son cours classique, il poursuit ses études en droit à l'Université Laval. Quand en 1939, le jeune avocat Maurice Tessier revient à Rimouski, la ville de son enfance, il ne peut compter ni sur son père



Michel Tessier

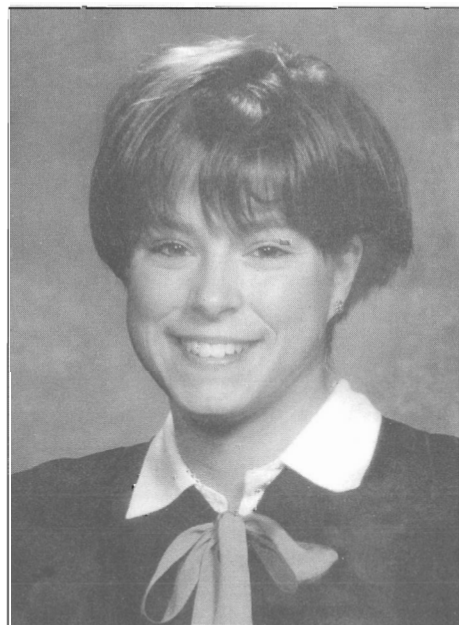
(Collection de la succession Tessier)

décédé en 1932 ni sur son grand-père décédé en 1938. Et le manoir Tessier est devenu la Pension d'Anjou où il logera d'ailleurs durant les premiers mois de sa quête d'emploi.

Le nom Tessier ne suffit pas: Maurice devra faire ses preuves en ces temps difficiles pour les apprentis avocats. Son courage et sa détermination feront qu'il sera accepté, après un premier refus, dans l'étude légale de Me Perrault-Casgrain. Maurice Tessier ne s'assoit pas sur

cette première réussite: systématiquement, il travaille «à se faire un nom» par sa propre initiative. C'est ainsi qu'il va répéter les exploits professionnels de son grand-père: il sera maire de Rimouski, député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec et ministre dans le premier gouvernement libéral de Robert Bourassa. Enfin, il sera nommé juge à Québec en 1973.

Alors qu'il est maire de Rimouski de 1961 à 1970, Maurice Tessier réussira la fusion à l'amiable avec la ville-mère de trois municipalités contiguës: Nazareth, Notre-Dame du Sacré-Cœur et la Paroisse Saint-Germain, jusqu'à ce qu'il bute sur le «mur» et l'esprit de clocher de la municipalité limitrophe de Rimouski-Est. Dans le domaine des espaces verts, on lui doit l'aménagement du parc Lepage qui assure la conservation du ruisseau Boucher et d'un magnifique boisé urbain qui compense pour la disparition malheureuse du boisé du Séminaire; on lui doit aussi le grand parc Beauséjour dont il négocie avec succès le financement tripartite alors qu'il est le ministre responsable de l'OPDQ; c'est dans ce parc qu'on peut admirer une œuvre majeure du sculpteur rimouskois Roger Lan-



Frédérique Tessier, avocate

gevin. Une réalisation remarquable du maire Maurice Tessier, c'est aussi le nouveau Colisée que «soulève» aujourd'hui la fameuse équipe de hockey l'Océanic. Sous son impulsion naît le Conservatoire de musique de Rimouski. Enfin, il participe activement à la naissance de l'Université du Québec à Rimouski.

Michel Tessier, fils du juge Maurice Tessier, naît à Rimouski en 1942. Après des études primaires et secondaires dans sa ville natale, il obtient sa licence en droit de l'Université de Montréal. Reçu au Barreau en 1968, il revient à Rimouski pour y pratiquer sa profession d'avocat. Il s'implique dans les œuvres sociales de sa ville comme la Colonie de vacances du Cap-à-l'Original dont il est un temps le président. Il œuvre aussi au Club Rotary et à la Chambre de Commerce. Sa vie sera brève puisqu'il décède en 1988. Feue la journaliste Lisette Morin, qui le tenait en haute estime, m'a dit un jour que Michel Tessier était un homme tranquille et amant de la nature plutôt que du droit et de la politique. Cette réflexion de Lisette Morin m'a rappelé que l'ancêtre de Michel Tessier, c'est-à-dire le seigneur Ulric J. Tessier, était lui aussi un amant de la nature: chaque été, il avait des rendez-vous amoureux avec «son» île Saint-Barnabé. Frédérique Tessier, l'une des trois filles de Michel Tessier et de Paulette Gagnon, est avocate à Montréal.

Fait sans précédent dans les archives du Barreau canadien et de l'American Bar Association, la famille d'Ulric J. Tessier a produit six générations en ligne directe d'avocats. Ce sont dans l'ordre chronologique: 1) Ulric J. Tessier (à Québec); 2) Auguste Tessier (à Rimouski); 3) Auguste-Maurice Tessier (à Rimouski); 4) Maurice Tessier (à Rimouski); 5) Michel Tessier (à Rimouski); 6) Frédérique Tessier (à Montréal). Fait également sans précédent, cette même famille a fourni à la société québécoise quatre générations de juges.

En politique, Ulric J. Tessier n'a pas laissé qu'une descendance

libérale. Parmi ses arrière-petits-fils, on compte le sénateur Jacques Flynn, un ancien ministre conservateur à Ottawa et auteur de mémoires intitulés **Un Bleu du Québec à Ottawa**⁷. Et une arrière-arrière-petite-fille Louise Beaudoin, députée péquiste à l'Assemblée nationale du Québec et actuelle ministre des Relations internationales dans le cabinet de Lucien Bouchard. Rien pour étonner Ulric J. Tessier, quand on se rappelle que les députés libéraux de son temps avaient voté massivement contre le projet de la Confédération canadienne.

Ma grand-mère Elmire Tessier adorait Rimouski où elle avait vécu tous les étés de son enfance et de son adolescence. Une fois mariée, elle se fera construire avec sa nièce Juliette Duchesnay, un chalet-duplex sur la grève du fleuve, face au jardin du manoir de ses parents. C'est elle qui m'a longuement parlé de son père Ulric Joseph Tessier décédé en 1892 et de son petit cousin Arthur Buies, dont on va célébrer le centenaire de la mort le 26 janvier 2001.

Dans ce qui devait être le dernier été de sa vie, Ulric J. Tessier écrivait de Rimouski, le 10 juillet 1891, à son ami français Rameau de Saint-Père: «*Je passe l'été dans ma maison de campagne, entouré de mes bons enfants et petits enfants; malgré le bon air d'ici je suis un peu souffrant. Vous savez que Rimouski est sur le bord du St-Laurent qui a sept lieues de largeur ici, l'air salin y est très fortifiant, je serais bien content de vous y revoir*»⁸.

Lors de l'historique «nuit rouge» de Rimouski en 1950, le feu détruira complètement le dernier manoir seigneurial construit en 1845 par les seigneuses Drapeau. En 1951, Maurice Tessier construira sa résidence dans le jardin seigneurial à

environ 50 mètres à l'est des ruines du manoir dont les fondations de pierre seront recouvertes de terre gazonnée⁹. Du manoir centenaire et disparu qui vit l'enfance d'Arthur Buies, cet écrivain majeur de notre XIX^e siècle québécois, il reste aujourd'hui un vieil orme et des lilas nostalgiques.

Notes

- 1 Céline Cyr et Pierre Dufour, «Joseph Drapeau» dans **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, vol. V, p. 295-298.
- 2 Francis Parmentier, **Arthur Buies, chroniques I**, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986.
- 3 Ulric J. Tessier à Adèle Kelly, Ottawa, 23 février 1870, ANQR, Fonds Ulric-Tessier.
- 4 Ulric J. Tessier à Adèle Kelly, Ottawa, 1^{er} mars 1870, ANQR, Fonds Ulric-Tessier.
- 5 Ulric J. Tessier, **Mémoires particuliers**, ANQR, FUT.
- 6 **Ibid.**
- 7 Québec, Septentrion, 1998.
- 8 Ulric J. Tessier à Edmé Rameau de Saint-Père, Rimouski, 10 juillet 1891, Archives de l'Université de Montréal, fonds Jean-Bruchési.
- 9 Entretiens au téléphone avec le juge Maurice Tessier, les 28 et 29 février 1999, à Québec. Pour en savoir plus long sur Ulric J. Tessier, on peut lire le dernier ouvrage de Jean Cimon, **Ulric J. Tessier, La bourgeoisie francophone au XIX^e siècle**, Québec, Septentrion, 1997.